

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1211 du 7 octobre 2014 | www.libres.org

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution



Comment rembourser

2.000 milliards

2.000 milliards, c'est le seuil franchi par la dette publique française depuis une semaine. 2.030 exactement, mais ce chiffre est déjà en soi sous-évalué, parce qu'il n'intègre pas les provisions qui seraient nécessaires pour garantir les retraites des fonctionnaires en activité aujourd'hui. Mais qu'importe ? On n'en est pas à ça près. D'ailleurs, je ne sais pas si le chiffre, pas davantage que celui de 95 % du PIB, a quelque sens pour la plupart des Français. Comment les persuader que c'est grave ?

En leur disant que la dette des Allemands est de 75 % contre 95 % chez nous ?

En leur expliquant que chaque enfant qui naît trouve

dans son berceau un cadeau de 30.000 euros représentant ce qu'il aura à rembourser tout au long de sa vie ?

En rappelant que le seul paiement des intérêts de la dette est de 48 milliards par an et représente la première dépense du budget de l'Etat, avant celle de l'Education Nationale ?

On finit par vivre avec son mal. La dette publique fait partie des meubles de la République certes, mais Saint Louis, Philippe le Bel, François Ier, Louis XIV et Louis XV ont emprunté, pillé, volé le peuple. Quelles lettres de noblesse ! D'ailleurs la dette n'est-elle pas dite « souveraine » ? Elle ne manque pas de grandeur. >>

SOMMAIRE DU N°1211

EDITORIAL : Comment rembourser 2.000 milliards pp.1-2

CONJONCTURE : Cocorico : ce gouvernement a fait baissé l'euro ! pp. 3-4

ACTUALITES : Hong Kong : les parapluies de la liberté p. 4 - Manif pour tous : la propagande médiatique déchaînée p. 5 - Les socialistes français face à l'Europe p. 5

MADE OUT OF FRANCE : pp. 6-7

LU POUR VOUS : p. 8

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

aleps

ASSOCIATION POUR LA LIBERTE ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Attention : les créanciers de l'Etat n'ont qu'à bien se tenir. Philippe le Bel devait trop d'argent aux Templiers : il les brûle. L'Ancien Régime avait accumulé les déficits : qu'on les efface avec l'émission d'assignats. Entre le Franc Poincaré (1928) et le Franc Rueff (1958), pas moins de seize dévaluations. Au fond, il suffirait d'explorer l'histoire de France pour rembourser sans problème les 2.000 milliards. Un puissant courant de pensée se développe aujourd'hui : l'endettement fait l'affaire de la finance internationale, qui s'enrichit sur le dos des Français : pourquoi ne pas en finir avec les marchés ? C'est que les Templiers sont plus solides aujourd'hui : les trois quarts d'entre eux ne sont pas justiciables de notre Royaume. Il faudrait surtout faire des prières pour qu'ils ne se mettent pas en tête d'augmenter les taux d'intérêt qu'ils nous demandent aujourd'hui. Une hausse de 1 point du taux d'intérêt représente 25 milliards et cela peut se produire du jour au lendemain...

La dette ne peut donc s'effacer. Mais elle peut se gérer. En Angleterre, au XIX^{ème} siècle, Gladstone a procédé à la « conversion de la dette » : les porteurs de titres de la dette sur le trésor royal se voient offrir le rachat de leurs titres contre une rente perpétuelle à un taux élevé, ou à des annuités à un taux encore plus avantageux. Mais d'une part, les créanciers actuels du Trésor français ne sont pas des nationaux et d'autre part, le crédit de l'Etat est épuisé, quelque forme qu'il prenne. Enfin, pour racheter la dette, encore faut-il avoir une économie dynamique sur une longue période. A peu de choses près, ce genre d'opération est celle qui permet actuellement à l'Agence du Trésor Français de s'en sortir, mais encore faut-il que la crédibilité de l'Etat français à dix ou vingt ans soit assurée dans l'esprit des prêteurs.

**« Confiance et croissance :
les seuls moyens de
rembourser honnêtement »**

En fait, confiance et croissance sont les deux seuls moyens honnêtes de rembourser la dette publique. Toutes deux peuvent exister si, et seulement si, les causes de l'endettement français sont durablement éliminées. Finalement, la chose est aisée : la dette vient des déficits, les déficits viennent d'un excès des dépenses, donc il faut réduire la dépense publique.

Ici s'opposent une réduction quantitative et une réduction qualitative. Quantitative : on fait des « économies » ajustées à une certaine cible. Milton Friedman, par exemple, disait que pour réduire le budget de l'Etat de 5 %, il fallait réduire aveuglément tous les postes budgétaires de 5 %. De la sorte sont évitées les éternelles discussions pour savoir par où on commence et qui on va priver. L'expérience montre en effet que chaque ministère veut une réduction du budget pourvu que ce soit celui des autres.

Qualitative, on va sélectionner les dépenses qui paraissent inutiles et les couper par priorité. Mais quel est le critère de la sélection ? Sont inutiles les dépenses engagées à l'occasion de la production à grands frais par l'administrations de biens et services qui pourraient être fournis par le secteur privé, marchand ou communautaire. C'est la ligne de partage entre sphères publique et privée qui doit être déplacée. Voici à ma connaissance la seule façon de réduire la dépense publique : réduire l'Etat.

**« Réduire l'Etat pour réduire
la dépense publique »**

Cette réduction a des effets rapides et puissants sur la croissance : les mêmes biens et services sont offerts à moindre coût grâce à la concurrence et au critère de rentabilité. En quelques petites années, comme cela s'est observé au Canada, au Chili, en Australie, en Nouvelle Zélande, en Suisse (avec le « frein à l'endettement ») et dans bien d'autres pays encore, les budgets publics se rétrécissent, les excédents budgétaires apparaissent et la croissance permet d'étaler sur une période raisonnable les dettes à rembourser.

C'est simple, mais trop simple sans doute dans ce pays de géniaux gouvernants. Mais « il y a trop de grands hommes » disait Bastiat.

Jacques Garello

COCORICO : CE GOUVERNEMENT A FAIT BAISSER L'EURO !

Le premier ministre Manuel Valls ne cesse de le marteler depuis sa déclaration de politique générale : c'est le gouvernement français qui a fait bouger les choses en Europe ; c'est à lui qu'on doit la baisse de l'euro de dix centimes. Ainsi, quelques discours ministériels français suffiraient à faire varier une monnaie commune à 28 pays. Miracle de la parole. Cette baisse de l'euro serait non seulement une bonne nouvelle, mais encore un moyen efficace pour sortir l'Europe de la crise. Regardons les choses d'un peu plus près !

Manuel Valls Chantecler : il a fait baisser l'euro

Il faut d'abord rappeler que nous sommes en changes flottants : la valeur de chaque devise varie chaque jour en fonction de l'offre et de la demande. Certes, il s'agit d'un flottement impur, les cours étant en partie manipulés par les banques centrales, notamment en jouant sur les taux d'intérêt. Le moins qu'on puisse dire c'est que, depuis sa création, la valeur de l'euro exprimée en dollars US a connu de fortes variations. Au moment de sa création, en 1999, il valait 1,16 dollar ; il a baissé ensuite pour chuter jusqu'à 0,82 en octobre 2000 ; puis il a fortement progressé, atteignant un maximum de 1,60 en juillet 2008 : la variation va du simple au double.

Si l'on regarde ce qui s'est passé ces derniers mois, période à laquelle Manuel Valls fait allusion, l'euro cotait 1,37 dollars en juin 2014 ; ces jours-ci il est tombé à 1,26 : environ dix centimes de moins, rien d'extraordinaire, ce sont des fluctuations fréquentes.

Mais notre Premier Ministre n'est pas de cet avis : il a déclaré le 16 septembre dans son discours de politique générale: « Il y a cinq mois, à cette même tribune, je dénonçais les conséquences d'un euro trop cher. Les réactions ont été très vives. Mais je constate aujourd'hui que cette idée a fait son chemin. Les choses bougent. Nous les avons fait bouger ! C'est ce gouvernement qui en Europe les a fait bouger. Les décisions de la Banque Centrale Européenne ont permis d'amorcer une baisse de 10 centimes de l'euro par rapport au dollar. Appliquée à toutes nos entreprises exportatrices, cette baisse représente des dizaines de milliers d'emplois préservés. Il faut aller plus loin encore... ».

Résumons : c'est la France qui a convaincu la BCE de faire baisser l'euro et cette baisse va permettre de redresser notre économie.

Première interrogation : un gouvernement peut-il se vanter de saborder sa monnaie ? Oui, si l'on pense que l'inflation est une bonne façon de résorber sa dette (donc de voler ses créanciers, tous ceux qui détiennent des euros). Deuxième interrogation : une dépréciation de 10 centimes en quatre mois est-elle suffisante pour modifier totalement le fonctionnement d'une économie ? Depuis 1999, il y a eu de très nombreuses fluctuations de l'euro d'une amplitude bien supérieure à celle-ci.

Euro faible ou dollar fort ?

Mais demandons-nous aussi pourquoi ces dernières semaines l'euro a baissé. D'après le Premier Ministre, la BCE aurait répondu aux pressions de la France.

C'est d'abord oublier que la BCE, d'après les traités européens, est indépendante des gouvernements nationaux, comme de toutes les institutions européennes (Conseil, Parlement, Commission,...). Le cours de l'euro ne figure d'ailleurs même pas dans les tâches confiées à la BCE, qui a pour mission première de lutter contre l'inflation.

Mario Draghi mène la politique qu'il veut, avec son équipe et il n'obéit à aucune consigne ; Le choix de Draghi, c'est le sien. Il ne lui est pas imposé par la France ni par quelque autre gouvernement ; la preuve en est qu'il est resté sourd aux conseils de l'Allemagne, qui prône un euro fort.

Il est vrai qu'il a fait le choix de la pire politique qui soit : contribuer à la relance économique par une politique monétaire accommodante, c'est-à-dire laxiste. C'est avant tout cette politique qui impacte en partie la valeur de l'euro.

En partie, mais pas en totalité. La perte de dix centimes de la valeur de l'euro ne peut être due uniquement à la politique de la BCE. La valeur d'une monnaie s'établit par rapport aux autres et ici par rapport au dollar. Or la baisse (minime) de l'euro est plutôt due à une hausse du dollar. Celle-ci vient d'une reprise économique plus vigoureuse qu'en Europe, dont l'économie stagne, mais aussi du fait que la Banque centrale américaine (la FED), tout en maintenant des taux quasi-nuls, sort peu à peu de sa politique monétaire non conventionnelle en réduisant ses achats d'actifs sur les marchés. Un peu moins de laxisme monétaire américain : voilà qui peut expliquer la hausse du dollar et la baisse de l'euro. >>

Les illusions des dévaluations compétitives

Examinons l'autre volet des affirmations de Manuel Valls. Voilà resservi le bon vieux couplet sur les « dévaluations compétitives » : un affaiblissement artificiel de la monnaie pourrait donner un avantage compétitif. Les étrangers qui paient des produits européens en euros sont encouragés à acheter européen.

Le premier ministre va même plus loin : cette baisse de dix centimes de l'euro a sauvé des dizaines de milliers d'emplois. La progression de nos exportations ne manquera pas de rejaillir sur l'emploi.

C'est un raccourci audacieux, doublement audacieux.

D'une part, la baisse de la valeur de la monnaie présente aussi des inconvénients. Cela accroît le prix des produits importés, souvent insensibles à la hausse du prix, comme le pétrole. Nous allons devoir payer notre essence plus cher. La hausse des prix de beaucoup de produits importés pénalise aussi les consommateurs. Ce n'est donc pas une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat, que le gouvernement prétend vouloir défendre.

D'autre part, l'effet de la baisse de l'euro sur la compétitivité extérieure est infondée. Il y a en fait deux types de compétitivité : prix et produits. La compétitivité-prix dépend largement du coût du travail, des charges sociales, de la productivité, etc. et ce n'est pas quelques points de variation de la monnaie qui compensent un coût élevé ; la compétitivité prix se fait surtout dans la gamme basse et moyenne, où nous sommes peu souvent dans la course face aux pays émergents à bas coûts. Un pays développé comme le nôtre devrait rechercher et atteindre une haute compétitivité produit, avec des biens et services haut de gamme, à forte valeur ajoutée.

C'est ainsi que l'Allemagne, avec le même euro, cumule les excédents extérieurs, par sa compétitivité produit, alors que nous avons des déficits extérieurs depuis des années ; ça n'a rien à voir avec l'euro, mais avec le fait que nous sommes positionnés sur une gamme moyenne trop chère par rapport à ceux qui jouent à fond sur la compétitivité-prix. Nous n'avons su ni réduire massivement nos coûts de production, en raison de charges sociales et salariales bien plus élevées qu'ailleurs, ni nous positionner sur des produits à forte valeur ajoutée où la qualité est déterminante. Ce sont les réformes qui sauveront l'économie française et non quelques manipulations monétaires, qui ne dépendent pas de nous et, en outre, ne servent à rien.

Jean-Yves Naudet

Hong Kong : les parapluies de la liberté

Les communistes chinois peuvent-ils briser la dynamique de la liberté ?

La liberté économique peut-elle survivre sans la liberté politique ? Les jeunes Chinois de Hong Kong ont posé avec courage la question. A cette heure, les caciques du Parti Communiste chinois leur ont répondu : répression et dictature. Mais ensuite ?

Hong Kong a été jusqu'à présent une enclave de liberté dans un pays soumis à la dictature sans pitié du Parti Communiste. Cette situation est née de l'histoire : depuis le 1er juillet 1987, les Anglais se sont retirés de la ville qu'ils administraient depuis un siècle et demi. Un statut spécial garantissait la liberté politique des habitants de l'île jusqu'en 2047. En particulier des élections libres

permettent aux citoyens de choisir leur gouvernement local. Ce statut a permis à Hong Kong de garder sa position en tête du classement des pays du monde entier suivant l'indice de liberté économique. Mais le régime de Pékin n'a cessé de renier sa parole et, au fil des ans, d'imposer des hommes et des textes contre la volonté du peuple. C'est ce qui a provoqué la « révolution des parapluies » dont on ne sait à ce jour sur quoi elle va déboucher.

Ce mouvement, né spontanément chez les jeunes étudiants, a des racines profondes mais une existence bien frêle. Leun Chun Ying, gouverneur nommé par Pékin, a lancé un ultimatum qui expirait hier, demandant l'évacuation de

l'Amirauté, siège du gouvernement encerclé par la foule. Les jeunes sont irréductibles mais une partie de la population, inquiète pour son commerce et son tourisme, n'est pas prête à aller jusqu'au bout, de sorte que l'issue pourrait être la même que celle de la place Tiananmen en 1989. Néanmoins, les liens entre Hong Kong et le monde libre sont si étroits qu'une répression sans pitié de la part de Pékin sera plus difficile – mais le parti communiste chinois dont les dirigeants se sont spectaculairement enrichis a-t-il intérêt à une « normalisation » ? ou la dictature est-elle indispensable pour contenir la pression de la moitié des chinois qui vivent toujours dans la pauvreté ? •

Manif pour tous : la propagande médiatique déchaînée

Succès complet pour les destructeurs de la famille

C'est à mes yeux un vrai scandale, reflet du terrorisme intellectuel exercé par la plupart des médias.

On commence, bien sûr, par le nombre de manifestants. Ici c'est la police qui nous régale, avec le chiffre risible de 70.000 personnes. « Ils » avaient déjà fait le coup pour les précédentes manifestations.

On continue ensuite avec l'écho extraordinaire donné à une mini contre-manifestation, qui a bénéficié d'un temps d'antenne et d'interviews aussi long que la Manif pour tous, sans doute pour maintenir l'équilibre et l'objectivité des reportages.

On a droit aux commentaires les plus déjantés des partisans des

lois Taubira, notamment pour condamner unanimement la promesse de Manuel Valls de ne pas aller jusqu'à la légalisation de la GPA et de la PMA pour les homosexuels.

On répète à l'envi des chiffres puisés dans des sondages d'une qualité douteuse mais qui oublient de sonder les principaux intéressés : les enfants qui vont vivre dans des « familles » sans père, et sans connaissance du père. Dans une vraie démocratie, ce n'est pas l'opinion de la majorité qui fait la loi, mais la protection des minorités.

On profite de l'occasion pour donner la parole aux vrais durs : la première interview de France 2 lundi matin sera celle du sieur Laurent, secrétaire du Parti Communiste.

On ne manque pas d'insister lourdement sur les divisions de la droite (c'est vrai, elle est la plus bête du monde, mais ici il s'agit de prouver que la famille « fait débat »).

Certes toute information peut être déformée, et on ne peut contrôler la liberté d'expression, mais on doit se poser aussi deux questions :

- les radios et chaînes publiques payées avec nos impôts ont-elles le droit de diffuser une propagande mensongère ?
- pourquoi ce quasi-monopole de journalistes incultes et orientés ?

Jacques garello

Les socialistes français face à l'Europe

Moscovici, Eckert, Valls : trois visages différents

De ce trio, Pierre Moscovici est le plus fidèle reflet de ce qu'est réellement le Parti Socialiste – ou du moins des lambeaux qui en restent. Il a passé son examen devant le Parlement européen, mais a échoué pour l'instant : il n'a pas eu l'accord des députés, seuls les socialistes membres de l'assemblée ont voté pour lui. Sa candidature au poste de Commissaire aux affaires économiques et financières avait été proposée par la France et Jean Claude Juncker l'avait acceptée, sous réserve de l'investiture parlementaire. L'examen de passage s'est donc mal passé. Comment nommer au niveau européen quelqu'un qui a totalement échoué dans son propre pays ? Comment veiller à la discipline budgétaire alors que

l'on a demandé deux fois un report des échéances pour la France sur une vaine promesse de rattrapage ?

Christian Eckert est un socialiste résigné. Sans aucun doute, Bruxelles va rejeter le projet de budget français 2015 : les économies n'ont pas été faites, aucune réforme ne permet de prévoir une baisse du déficit l'an prochain. Le ministre français du budget fait savoir qu'il ne peut pas aller au-delà de ce qui est fait aujourd'hui. On part battu, mais on se rassure : c'est la faute à la croissance, qui se traîne, à l'inflation, qui n'est pas assez forte (!), au mode de calcul de Bruxelles qui a été modifié. Bref, rien qu'on ne puisse éviter.

Par contraste, Manuel Valls a su trouver les mots de nature à attirer la sympathie des Anglais. La proclamation de foi « pro-business » a été la réplique du discours prononcé devant le Medef : vivent les entreprises, qui sont créatrices de richesse. Et un objectif surprenant pour un socialiste français : « Ce que vous avez fait en quelques années, nous pouvons le faire aussi ». Cependant (comme on l'avait constaté après le meeting du Medef), il y a loin de la parole aux actes. Mais le changement du discours n'est-il pas un préalable au changement de pensée ?

Bien que mal conçue, mal dirigée, l'Europe est le révélateur des incongruités françaises. •

Halte au chauvinisme !

Cette rubrique est l'antidote du « made in France ». Elle donne une idée des réformes libérales qui ont été réalisées avec succès hors de notre pays et que nous devrions bien importer, quitte à les adapter à notre situation.

Après les réformes de l'école, des retraites et de la santé, du logement, des grandes « entreprises publiques », voici celles qui concernent le marché du travail.

Jacques Garello

Politique de l'emploi ou traitement du chômage

La meilleure façon d'éviter le chômage est de créer des emplois. Cette lapalissade insiste pourtant sur les deux faces du marché du travail : il facilite ou freine la création d'emplois et il accroît ou diminue la durée du chômage.

Sans doute emploi et chômage sont-ils liés à un grand nombre de facteurs. La fiscalité en fait partie, mais également les charges sociales : le coût du travail en est affecté. Les

modes de financement de l'entreprise sont également importants : start-up et « business angels » contribuent à la création d'entreprises et d'emplois. La réglementation a aussi un poids considérable même quand elle ne concerne pas le travail : les normes se sont multipliées au nom de l'environnement, de la sécurité, de la santé. Enfin, l'éducation et la formation professionnelles comptent pour beaucoup.

Il n'en demeure pas moins que le fonctionnement du marché du travail est déterminant et que d'importantes évolutions se sont produites un peu partout dans les pays développés, jouant dans le sens de la libération de ce marché. Les réformes ont porté sur le contrat de travail lui-même : comment est-il établi ? Comment est-il rompu ? Elles ont également porté sur le sort du chômeur : son indemnisation, sa réinsertion.

Personnalisation du contrat de travail

La tradition française fait naître le contrat de travail de la négociation collective : ce sont les « partenaires sociaux » qui fixent les clauses, à travers des accords nationaux ou locaux ou de branches professionnelles. Les entreprises sont contraintes par ces accords. Une des réformes majeures des lois Hartz adoptées en Allemagne du temps du chancelier Schröder a été de délier les employeurs et les salariés de ce carcan collectif : le syndicat n'a pas le monopole de représentation du personnel, et

si direction et personnel s'entendent sur les modalités du contrat de travail, cet accord n'a pas à être soumis à une autorisation extérieure.

De plus, le contrat d'entreprise peut toujours être modulé au niveau individuel. La logique contractuelle l'emporte donc sur la pression syndicale.

Dans des pays à haute flexibilité, comme la Suède ou le Danemark, la durée légale du travail elle-même n'est qu'une simple référence, les accords d'entreprises l'appliquent à leur façon. Il en est de même pour

la durée du contrat de travail. Les contrats à durée indéterminée sont en général les plus fréquents. Quant au travail à temps partiel, il peut représenter plus de 20 % de l'emploi global dans des pays comme les Pays Bas, la Suisse, l'Australie, l'Allemagne.

Enfin, mais cette remarque vaut pour l'ensemble des questions relatives au droit du travail, la législation américaine est très variable d'un Etat à l'autre, ce qui a expliqué le grand déplacement industriel des Etats du Nord Est vers le Sud et l'Ouest.

Exercice de la grève

Dans de nombreux pays, la grève met fin au contrat de travail, alors qu'en France elle ne fait que le « suspendre ». La grève a vocation pour remettre en cause les accords collectifs, c'est pourquoi elle est moins

pratiquée dans les pays où les contrats sont plus individualisés. Au Canada, la grève est une véritable rupture et il en est de même dans la plupart des Etats américains. Le point important est celui de la res-

ponsabilité des syndicats et des grévistes. Ils jouissent tantôt d'une totale impunité financière (voire même pénale comme en France) tantôt d'une lourde responsabilité pour les pertes subies par l'entreprise.

Salaire minimum

Le 18 mai dernier, les Suisses ont refusé d'adopter un salaire minimum d'un montant de 3.300 euros ; c'est parce qu'ils savent que les salaires doivent pouvoir être flexibles.

Les Allemands n'ont pas eu de salaire minimum jusqu'aux dernières élections, où les socia-

listes membres du gouvernement de coalition l'ont arraché à Madame Merkel. Aux Etats Unis, il existe une loi fédérale prévoyant un salaire minimum, mais son montant est le dixième du salaire moyen.

L'écart entre salaire minimum et salaire moyen est décisif : il est

le plus faible d'Europe en France, ce qui freine l'emploi des personnes à faible qualification (tassement de l'échelle des salaires) et dissuade le personnel d'améliorer sa productivité. Un salaire minimum élevé est aussi le fait de la Belgique et du Luxembourg (entre 1.800 et 2.300 euros).

Le traitement économique du chômage

Le Danemark s'est rendu célèbre par sa pratique de la « flexi-sécurité » (elle a fait l'objet du rapport Novelli il y a dix ans) : le licenciement est facile, l'embauche aussi par conséquent, de sorte que le chômage est de courte durée. Mais pendant cette courte durée, le chômeur doit être « sécurisé », c'est-à-dire avoir un revenu assez proche de ce qu'il avait dans son dernier emploi. La durée des allocations versées au chômeur est déterminante. La plupart des pays l'ont diminuée elle dépasse rarement un an maintenant. Mais c'est surtout le comportement du chômeur que l'on cherche à orienter pour lui donner plus de chances de retrouver un emploi. En Allemagne, avant même la perte de l'emploi, le futur chômeur doit s'inscrire

dans un organisme de « Service personnel » qui l'aidera dans sa recherche de travail. Cette recherche doit être active. Les droits du chômeur disparaissent s'il refuse un emploi jugé acceptable par l'agence.

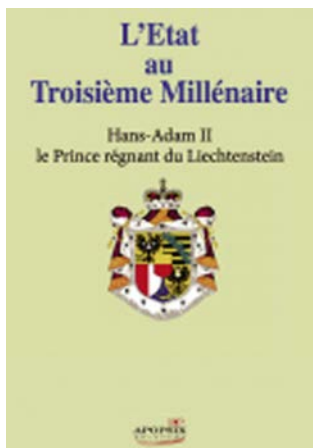
Depuis le gouvernement de Tony Blair, les Anglais ont également renforcé le contrôle sur le désir des chômeurs de reprendre un emploi. Avec David Cameron, les chômeurs doivent consacrer une partie du temps qu'ils n'affectent pas à la recherche d'emploi à l'exécution de « travaux d'intérêt commun ». Le principe est « qui est payé doit travailler ».

Ce « traitement économique », faisant apparaître les coûts du chômage pour le chômeur lui-même, est à l'opposé du « trai-

tement social » qui consiste à considérer le chômage comme une fatalité et à aider le chômeur à bien vivre et à s'installer dans une oisiveté qui à terme le rend inapte à la reprise d'un travail. La France a d'ailleurs commencé à réduire les allocations et la durée des droits, mais ce sont toutes les autres réformes du droit du travail qui manquent, de sorte que les emplois ne se créent pas et que les « aidés » deviennent des « assistés » puis des « laissés pour compte ». Cela revient en fait à se poser la question : le marché du travail a-t-il besoin d'un code du travail ? Il n'y a pas de code du travail en Allemagne ni dans les pays anglo-saxons, on préfère reconstruire le marché et lui rendre liberté et flexibilité – ce qu'en France on appelle « précarité ».

L'Etat au troisième millénaire

Hans-Adam II



Peut-on parler librement des débordements de la démocratie actuelle et pronostiquer avec lucidité le déclin de l'Etat à plus ou moins long terme ?

Il fallait être Prince régnant sur l'une des plus petites monarchies constitutionnelles du monde pour oser le faire. Hans Adam II est à la tête de la principauté du Liechtenstein, calée entre Suisse et Autriche.

Son ouvrage, paru en anglais il y a quelque temps, vient d'être traduit en français. Son thème central : l'Etat va reculer de plus en plus, pour se transformer en une société de services bénévoles qui travaillerait pour les populations sur la base de la démocratie directe et indirecte et le droit à l'autodétermination au niveau local.

L'auteur part d'un constat : l'échec généralisé de l'Etat Providence. C'est la mondialisation qui a bousculé tous les privilèges offerts à une caste de politiciens et de bureaucrates par une démocratie qui ignore de plus en plus le peuple et consacre de plus en plus une élite sans foi ni loi. La loi : le seul domaine qui devrait rester à l'Etat pour assurer sécurité et liberté, mais le seul domaine qu'il est incapable de gérer aujourd'hui.

La transition va se faire par détachements successifs d'attributions aujourd'hui subtilisées par l'Etat et qui deviendront de la compétence de l'entreprise privée, des associations, des communautés locales. Par exemple, la gestion des retraites (qui ira à des sociétés de capitalisation), ou de la santé, ou encore de l'école. L'Etat sera ainsi réduit à ses attributions « régaliennes » à supposer qu'il soit encore capable de les assumer.

Un message libéral, à n'en pas douter, mais aussi une leçon fondée sur l'exercice du pouvoir et sur la vanité de la politique.

Hans Adam II, L'Etat au Troisième Millénaire, Apopsix Editions, 2014

aleps

**Réservez la date pour
un évènement à ne pas
manquer**

**Le mercredi 22 octobre
2014
A 17 heures 30**

**Salle de conférences du
cabinet d'avocats Delsol**

**4 bis du Colonel Moll
Paris XVIIème**

**Assemblée Générale
de l'ALEPS**

Au cours de cette assemblée, Jacques Garello présentera le nouveau Président de l'ALEPS, Maître Patrick Simon et le nouveau bureau de notre association.

La publication du Manifeste sera au cœur du débat, avec la participation d'un grand nombre de ses prestigieux signataires.

Et de tous les libéraux de Paris et de province qui oeuvrent à une société de libertés.